

« Les familles ont besoin de se sentir partie prenante de la réflexion »

PERRINE BOUHELIER, CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES.

Composée de 500 sections locales, La Confédération Syndicale des Familles est principalement implantée dans les quartiers populaires. Outre des actions de défense des locataires et des consommateurs, d'accès aux loisirs et à la culture, La CSF développe des actions avec les familles pour leur permettre de mieux appréhender leur rôle de parents et de les valoriser dans leur fonction de premiers éducateurs. La CSF agit avec les parents d'élèves pour une reconnaissance de leur place au sein de l'école, notamment grâce aux UPE (Unions de Parents d'Elèves-CSF).

Perrine Bouhelier, chargée du secteur éducation de la Confédération syndicale des familles, rapporte l'avis de la confédération.



Quelles sont les premières impressions ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien et pourquoi ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et pourquoi ?

La CSF soutient le principe de la réforme, mais s'inquiète des effets contre-productifs possibles dans certains endroits. En effet, les activités et intervenants envisagés sont parfois proposés aux parents sans que ne soit visibles la logique du projet, la continuité des temps éducatifs. De même, des questionnaires sont fournis, mais sans donner les enjeux. Les familles ont besoin de se sentir partie prenante de la réflexion, pour ne pas avoir l'impression ni de subir, ni d'être consultées "pour la forme" et sans avoir les moyens de comprendre l'ensemble du projet.

Et il est évident que dans un souci d'équité aucune activité ne devra être payante.

Heureusement, la logique de concertation généralisée, via les contrats éducatifs locaux (les CEL), inscrite dans le temps et le territoire, associant l'ensemble des acteurs, existe dans nombre de communes. Partant d'un projet, des possibilités, des envies des uns et des autres,

des besoins de l'enfant, le choix se porte, dans un second temps, sur l'organisation. Cela donne lieu à de beaux projets qui associent les partenaires, parfois au-delà du monde éducatif. Je pense à celui de Rencurel, dans lequel il est fait appel aux associations, aux employés municipaux et aux habitants qui souhaiteraient s'impliquer, et qui vont offrir aux élèves du chant, de la relaxation, des jeux, ou encore une initiation VTT.

**Vous demandez la collaboration éducative. Quelle forme pourrait-elle prendre ?
Quelle peut être la place des familles ?**

La recherche d'une complémentarité des formes d'éducation est nécessaire pour prendre en compte l'enfant dans sa globalité. Or, les projets éducatifs territoriaux (PEdT) portent uniquement sur l'école et le périscolaire. Familles, enfants, enseignants, associations, élus, animateurs, professionnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, gardiens, Atsem, peuvent partager leurs points de vue et collaborer à une vision partagée des temps éducatifs. Cela devrait permettre à l'enfant de se sentir mieux à l'école, chez lui le soir en rentrant, de prendre sa place à l'école et dans sa ville, et de l'associer, lui aussi, à la réflexion !

Faire jouer la convivialité est probablement un préalable à la participation des parents à la réflexion globale, directement ou par le biais de leurs représentants élus. Ils peuvent prendre part aux échanges sur le bien-être de l'enfant, rendre compte des discontinuités entre les différents temps ou services acteurs de l'éducation (crèche, école, péri et extrascolaire) et même faire des propositions, voire être porteurs d'initiatives !

Un conseil à donner à ceux qui dès à présent se préparent à mettre en place les nouveaux rythmes en 2014 ?

Il paraît bon de penser le projet et son contenu avant les plannings, de consulter les parents dès le début de la préparation et d'expliquer précisément la situation avant de leur demander leur avis. Et puis les familles sont prêtes à partager leurs connaissances sur les besoins des enfants, en termes de sommeil, de régularité dans les heures de coucher et lever mais aussi de repas, de temps calmes, d'imaginaire, de continuité dans les activités, ou d'avoir la possibilité de choisir, de s'exprimer aussi...

PERRINE BOUHELIER, CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES